



COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 11 SEPTEMBRE 2026

Semaine européenne de la mobilité

Gains de pouvoir d'achat pour ses 130 000 clients et bénéfices concrets pour les territoires : le bilan de Citiz en chiffres

A l'occasion de la Semaine européenne de la mobilité, du 16 au 22 septembre 2026, le réseau coopératif d'autopartage Citiz dévoile les principaux chiffres de son impact en France et invite les habitants à découvrir son service lors de nombreux événements organisés sur l'ensemble du territoire.

Des bénéfices mesurables pour les territoires et leurs habitants

Les résultats de l'enquête nationale sur l'autopartage 2025 publiée par l'ADEME¹ permettent de mesurer concrètement les effets de l'autopartage sur les usages de mobilité et l'espace public.

Jean-François VIROT DAUB, porte-parole du Réseau Citiz : « Aujourd'hui, les véhicules Citiz font partie du paysage quotidien de plus de 10 millions de Français. Présent dans 280 communes en France, le réseau se développe aussi bien dans les grandes métropoles que dans les villes moyennes, puisque la moitié de ces communes ont moins de 20 000 habitants, et territoires ruraux. Grâce à cette enquête nationale, nous sommes fiers de pouvoir mettre des chiffres sur les bénéfices de l'autopartage pour les territoires, les habitants et nos clients, et d'ainsi montrer la place centrale de la voiture partagée en complément des transports en commun, vélo et marche, dans un système plus durable de mobilité. »

Grâce à ses 2 800 véhicules disponibles en libre accès sur l'espace public, le réseau Citiz permet :

- d'éviter jusqu'à **20 000 voitures individuelles** en circulation, soit l'équivalent du nombre total de voitures dans une ville comme Saint-Malo. Chaque voiture en autopartage remplace en effet jusqu'à 7 voitures personnelles ;

¹ Enquête nationale autopartage 2025, ADEME : <https://librairie.ademe.fr/mobilite-et-transports/9344-enquete-nationale-autopartage-2025.html>

- de libérer un espace équivalent à plus de **3 300 terrasses de café**, qui peut être réaffecté à des espaces publics, des infrastructures cyclables, des aménagements piétons ou de la végétalisation. Chaque voiture partagée libère jusqu'à 1,9 places de stationnement en voirie ;
- **d'économiser plus de 134 millions de kilomètres par an**, soit **26 000 tonnes de CO₂** et l'équivalent de près de **13 000 allers-retours Paris-New York** en avion. Chaque voiture partagée permet en effet d'éviter jusqu'à 48 000km/véhicule/an en considérant simplement les kilomètres non effectués par les clients qui ont optimisé leurs déplacements pour éviter des factures et se sont reportés vers des modes alternatifs de mobilité.

L'autopartage produit également des effets importants sur les habitudes de déplacement. Les utilisateurs d'autopartage démontrent ainsi une préférence marquée pour des modes de transport plus durables, combinant transports en commun, vélo et marche, tout en réduisant significativement leur dépendance à la voiture personnelle par rapport à la moyenne nationale. Parmi **les 130 000 utilisateurs Citiz**, dont 25% sont des professionnels, la **mobilité quotidienne domicile-travail** évolue vers davantage de sobriété :

- leurs déplacements à vélo sont **10 fois supérieurs** à la moyenne française ;
- leurs trajets à pied sont **3 fois plus importants** que la moyenne ;
- et l'usage des transports collectifs est **2 fois supérieur**.

Des gains de pouvoir d'achat pour les clients

Selon l'ADEME, la réduction des trajets effectués en voiture par les inscrits à un service d'autopartage leur permet de réaliser jusqu'à 1000€ par an d'économies en ne payant que leur usage.

L'autopartage a également directement permis à plus de **36 000 clients Citiz de se séparer d'au moins un véhicule personnel**, générant ainsi des économies substantielles pour les ménages alors que le coût moyen de possession d'une voiture neuve est estimé à près de 6000€ par an.

Marie, cliente Citiz, témoigne : « *C'est idéal pour moi qui habite en centre-ville de Metz. Il y a toujours au moins une voiture à disposition. Une citadine pour les trajets les plus courts, une berline pour partir en week-end et même un utilitaire lorsque cela est nécessaire. Je ne paie ce que je consomme, pas besoin d'acheter de voiture, de faire de révision, de chercher un parking, ou de louer un garage. Que d'argent et de liberté gagnée !* »

Une semaine d'animations pour découvrir l'autopartage

Du 16 au 22 septembre, les 15 opérateurs locaux d'autopartage Citiz et leurs partenaires proposeront des rencontres, inaugurations et animations afin de faire découvrir l'autopartage au grand public.

Parmi les événements organisés :

- *Présentation de l'autopartage à Angers (49), Fête de la mobilité à Nancy (54), Inauguration du service à St Avoird et Morhange (57) le 16 septembre*
- *Apéro mobilités à Bordeaux (33), apéro de présentation du service à Bayonne (64), animations à Archamps (74) et Rilleux-la-Pape (69) le 18 septembre*

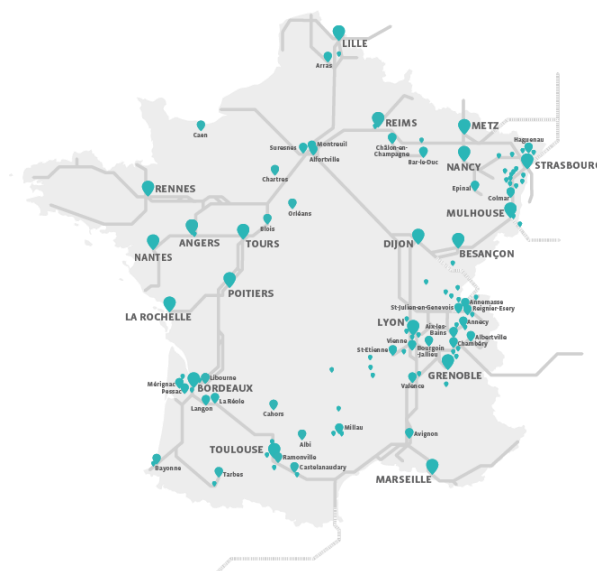
- Village des mobilités à Toulouse (31) et Lagord (17), Journée des mobilités douces à Loos (59), Café mobilité à Tours (37) le 19 septembre
- Inauguration du service à Muttersholtz (67) le 22 septembre

Ces rendez-vous permettront aux habitants d'échanger avec les équipes locales, de découvrir le fonctionnement de l'autopartage et d'essayer concrètement cette solution de mobilité durable. La liste complète des animations peut être consultée sur www.citiz.coop.

À propos de Citiz

Premier réseau coopératif d'autopartage en France, Citiz rassemble des opérateurs locaux engagés depuis plus de vingt ans dans le développement d'une mobilité flexible, écologique et économique.

Présent dans plus de 280 communes et 130 gares, le service met à disposition près de 2 800 véhicules en libre-service, accessibles 24h/24 pour une heure, un jour ou plus. Grâce à l'application mobile ou via le site web, les utilisateurs peuvent réserver des véhicules pour des durées variables, avec des tarifs incluant l'assurance et le carburant.



L'autopartage Citiz est une alternative utile et pratique à la voiture individuelle, qui contribue à la réduction de l'empreinte carbone et de la place de la voiture dans les villes, tout en préservant le pouvoir d'achat des ménages. Fort de plus de 20 ans d'expérience et d'un solide ancrage territorial, le réseau rassemble près de 130 000 utilisateurs et s'inscrit comme un acteur majeur dans la promotion d'une mobilité plus durable, en complément des transports collectifs, du vélo et de la marche.

CONTACT PRESSE

Jean-François VIROT DAUB – Porte-Parole du Réseau Citiz : 06 13 65 01 82, jf.virot@citiz.fr

Joël STEFFEN – Responsable de la marque : 06 11 09 65 86, j.steffen@citiz.fr